



fondu pourraient s'écouler. Pour opérer, on introduit le plomb à tracer sur cette sole faiblement chauffée; celui-ci, si la température n'est pas trop élevée, entre lentement en fusion, tandis que les métaux étrangers montent à sa surface, on enlève avec un ringleau la crasse qu'ils produisent; on élève alors un peu plus la température, et la litharge se porte en abondance, puis s'écoule par la portée du four disposée à cet effet. Les premières parties sont les moins pures, elles entraînent le reste des impuretés que contenait le plomb. On ne donne le vent et on n'élève la température au rouge vif que lorsque la litharge fondue est d'une pureté parfaite. A mesure que le plomb disparaît, le niveau du bain métallique s'abaissant, il faut, pour faciliter la sortie de l'oxyde, creuser de plus en plus la rainure par laquelle il s'écoule. Comme dans le procédé anglais, on sépare les dernières portions de litharge qui entraînent une certaine quantité d'argent. Mais ici on mène l'opération jusqu'au bout dans le même four, et on ne l'arrête qu'après la production de l'éclair. On opère sur des masses de plomb qui varient avec les dimensions du four, depuis 5,000 jusqu'à 10,000 kilogrammes; le travail dure un temps qui varie d'après les quantités sur lesquelles on opère.

La méthode allemande s'applique surtout aux plombs riches non soumis préalablement au patinage.

La **coupe** est un produit de l'argent brut dont le titre varie de 900 à 990 millièmes. On purifie le métal par une nouvelle coupe dans une coupelle en poudre d'os, qui absorbe par imbibition la litharge à mesure qu'elle se produit, ou bien par une fusion dans un creuset de plombagine mélangé à sa surface d'une certaine quantité de sable quartzeux, qui se combine à l'oxyde de plomb.

Les litharges impures qui se produisent en premier lieu sont revivifiées. Il en est de même des litharges argentifères qui se forment à la fin; on les fait rentrer dans la fabrication. Quant aux litharges pures, elles changent de destination suivant les besoins du commerce; on les vend comme litharge, si cela est possible; sinon on les transforme en plomb métallique, en les fondant avec du charbon; le métal qui elles fournissent alors est d'une grande pureté.

**COUPELLE** s. f. (kou-pè-lé — dimin. de coupe) pointe en métal, point creusé en os calcinés, dans lequel on soumet les alliages d'or ou d'argent à la coupe. Les **COUPELLES** sont faites avec des os calcinés au contact de l'air et réduits en poudre fine; cette poudre est mêlée avec de l'eau, on en fait une pâte molle, qu'on comprime dans un moule et qu'on fait ensuite dessécher. Les **COUPELLES**, qu'on appelle aussi cendres ou casses d'affinage, sont blanches, légères, poreuses et résistent à l'effort. Elles absorbent facilement leur propre poids de litharge. **Or, argent de coupelle**, **Or, argent très-fin** obtenu par coupe.

**COUPELLE**, **ÉE** (kou-pè-lé) part. passé du v. **COUPELLER**. **Or, argent coupelle**.

**COUPELLER** v. a. ou tr. (kou-pè-lé — rad. coupe). Chim. et métall. Passer à la coupelle; essayer par coupe: **COUPELLER de l'or, de l'argent**. Pour juger sûrement de la bonté d'un or, il faut le **COUPELLER**. (V. de Bomare.)

**COUPE-MARIAGE** s. m. Techn. Mécanisme adapté au tour à tirer la soie, pour faire disparaître le défaut appelé mariage. Certains **COUPE-MARIAGE** sont disposés de manière à couper les mariages aussitôt qu'ils se forment, sans que la coopération de l'ouvrière soit nécessaire, tandis que les autres annoncent simplement la production des mariages, qui sont ensuite enlevés par la fleuse. (Maigne.) On dit aussi BRISER-MARIAGE et PURGE-MARIAGE.

**COUPEMENT** s. m. (kou-pe-man — rad. coupe). Techn. Action de couper avec la scie. Un **COUPEMENT oblique**. Le **tracé d'un coupe**.

— Chem. de fer. Intersection de deux voies sous un angle plus ou moins aigu. Les **COUPEMENTS de voie** ne diffèrent des traversées de voie en ce que dans celles-ci les rails se coupent à angle droit. La disposition donnée aux rails à l'endroit où se trouve un coupe de voie, pour que les trains lancés sur une ou deux voies puissent continuer leur marche dans la direction qu'ils ont prise.

**COUPE-NET** s. m. Techn. Espèce de pince qui sert à couper les fils métalliques. Il y a deux sortes de **COUPE-NET**: les uns ont les couteaux droits, les autres ont les couteaux tournés de côté.

**COUPE-PAILLE** s. m. Agric. Instrument avec lequel on coupe la paille en menus brins. **Pl. COUPE-PAILLE**. On dit plus ordinairement HACHE-PAILLE.

**COUPE-PAPIER** s. m. Instrument de relier pour rogner le papier. **Couteau** à deux

tranchants mousses, dont on se sert pour couper le papier après l'avoir plié. On dit plus ordinairement **COUTEAU à PAPIER**; quant au mot **PLIAGE**, qui se trouve seul dans l'Académie, il est usité que chez les plieuses.

**COUPE-PÂTE** s. m. Techn. Instrument de boulanger qui sert à diviser la pâte, et aussi à enlever celle qui adhère aux parois du pétrin et aux mains de l'ouvrier. **Pl. COUPE-PÂTE**.

**COUPE-QUEUB** s. m. Art vétér. Instrument dont on se sert pour couper la queue aux chevaux.

— Techn. Instrument avec lequel on coupe les queues des peaux avant de les passer en mégie. **Platine** de cuivre que l'on chauffe pour aplatiser l'extrémité des chandelles à la baguette.

**COUPEUR** v. a. ou tr. (kou-pé — rad. coup). Séparer, diviser en deux ou plusieurs parties: **COUPEUR du pain, de la viande**. **COUPEUR un bras, une jambe, la tête, la gorge, le nez, les oreilles**. **COUPEUR du blé, des roseaux**. **COUPEUR les ailes à un oiseau**. **COUPEUR avec un couteau, avec un rasoir, avec un sabre, avec un canif, avec des ciseaux**. Avant 1830, on coupait le jarnet à l'échelle pour qu'il ne se sautât pas une seconde fois. (Dupuis.) **Trembley coupe un polype par morceaux, et chaque morceau redonne un polype entier**. (Flourens.) **Chaque tête que coupe le bonnet**. (Lafontaine.) **500 francs de battre**. (E. de Gir.) **Entamer, faire une incision dans: Ce couteau lui a coupé le doigt. Je n'avais point oublié mon sac, dont les bretelles me coupaient les épaules**. (Chateaub.)

— Particulièrement. **Châtrer: COUPEUR un porc, un chien**. Il n'y a pas longtemps qu'on lisait encore sur la boîte d'un décroiseur du Pont-Neuf: « N. tout les chiens, coupe les chats et va-en-ville ».

— Par exagération. **Heurter violemment, impressionner fortement et désagréablement: COUPEUR la figure à quelqu'un d'un coup de fouet. Il faisait une bise à coup de visage**.

— Tailler sur un patron ou d'après certaines règles: **COUPEUR un habit, un gilet**. **COUPEUR une robe, un corsage, un mantelet**. **COUPEUR une pierre de taille**.

— Rompre, entamer, produire une solution de continuité dans: **COUPEUR un pont pour arrêter l'ennemi**. **COUPEUR une route de plusieurs tranchées**. **Traverser, diviser, partager: Un canal coupe le village en deux. A force d'énergie, le peloton coupe la ligne ennemie. Un parapet coupe la chambre dans toute sa longueur. On appelle corde le droit qui coupe un cercle. Le pont du Diable coupe aujourd'hui l'arcade du nouveau pont plus élevé, bâti derrière**. (Chateaub.)

— Un ravin de ces monts coupe la noire crête.

— S'avancer au travers de: **Au moment où nous coupions la voie, un train partit**.

— Passer devant, croiser en avant le chemin de: **COUPEUR quelqu'un. COUPEUR une diligence**.

— Intercepter, empêcher d'arriver: **COUPEUR les eaux, les communications à une place assiégée, les vivres à une armée**.

— Fendre en nageant ou en naviguant: **COUPEUR l'eau. COUPEUR le courant**.

— Tempérer, modifier par l'addition d'un autre liquide: **COUPEUR un bouillon avec du lait. COUPEUR le lait et le vin en une habitude générale chez les débauchés de Paris. Notre vin est si liquoréux que quelques marchands le coupent avec les vins des environs de Paris**. (Balz.)

— Fig. Interrompre, suspendre; empêcher: **COUPEUR la fièvre à un malade. COUPEUR l'appétit. COUPEUR la joie de quelqu'un. COUPEUR la parole à quelqu'un. L'émotion m'a coupé la voix. Tant de visites me coupent mes journées et me les font perdre. Rien ne coupe la monotonie de cette existence. COUPEUR la parole à nombre d'orateurs, c'est COUPEUR une sottise en deux**. (Pétil-Senn.)

— Ses pleurs précipités ont coupé mes discours.

— Ce n'est que la douleur qui lui coupe la voix.

— **COUPEUR dans le vin**, Inciser les chairs mortifiées en pénétrant jusque dans les chairs vives. **Fig. Faire des sacrifices décisifs, prendre des mesures énergiques. Je cessai de le voir, je parlai s'il le faut, je coupai dans le vin**.

— **COUPEUR à dans la racine**, couper la racine. Extirper radicalement, complètement: **COUPEUR le mal dans la racine**.

— On s'imagine Guérir un grand mal sans couper la racine.

— **COUPEUR le nez, les oreilles, couper bras et jambes à quelqu'un**. Se dit par menace, pour exprimer une vengeance terrible qu'on veut tirer de quelqu'un: **M. de Sainte-Pâle a décapé plusieurs fois qu'il couperait les oreilles à celui des journalistes qui oserait l'attaquer**. (Grimm.)

— **COUPEUR le nez, les oreilles**. Laissez-moi lui couper le nez. — Laissez-le aller; que feriez-vous, monsieur, du nez d'un margouillier?

**Fig. COUPEUR les bras, couper bras et jambes**

à quelqu'un, lui ôter tout moyen d'agir, lui causer une stupeur profonde: **Cet événement m'a coupé les bras et les jambes**.

— **M. de Condé** quand je verrai Phocas. **Grèce affermir son trône en coupant le bras**.

— **COUPEUR la gorge à quelqu'un**. L'égorger, le tuer: **On m'a vu couper la gorge dans la pensée que je suis tout coulé de pistoles**. (Moli.) **Fig. Lui faire perdre sa position, lui causer un dommage irréparable: A force de calomnier, il m'a coupé positivement la gorge, en me jetant sans ressources sur le pavé**.

— **Pop. COUPEUR le sifflet à quelqu'un**, lui couper la gorge, le tuer, **Fig. L'interdire, le mettre dans l'impossibilité de parler ou de répondre: Eh bien! voilà qui te coupe le sifflet, hein! Il n'a dit plus un mot**. **Un jour qu'elle se trouvait dans un salon des Tuileries, le maréchal Lefèvre, n'étant encore que sergent, avait épousé une cantinière qui avait des sentiments élevés, mais point d'éducation. Un jour qu'elle se trouvait dans un salon des Tuileries, un des valets de chambre parlait bas à l'un de ses camarades en le regardant d'un air moqueur. Au même instant, l'empereur parut, et tendant la main à la marchande, il lui dit d'un air gracieux: « Bonjour, madame la duchesse de Dantzig. » Alors celle-ci, se tournant vers le valet, lui cria: « Hein! ça te la coupe, cadet ».**

— **COUPEUR les ongles**, ôter tout moyen de défense, affaiblir, par allusion aux **lions vaincus de La Fontaine**, qu'on tua facilement quand on lui ôta coupé les griffes: **Les orateurs du droit divin reprochaient aux députés du tiers état de diminuer l'autorité du roi, de lui couper les ongles**. (Lafontaine.)

— **COUPEUR la bourse à quelqu'un**, lui ôter adroitement sa bourse ou d'autres objets qu'il a sur lui.

— **COUPEUR l'herbe sous le pied à quelqu'un**, le priver de son soutien, le rendre incapable de résister: **COUPEUR le pied à un ministre**. (Danc.)

— **COUPEUR les vivres à quelqu'un**, lui refuser l'argent qu'on était dans l'habitude de lui donner, cesser de lui venir en aide, se priver des aliments ordinaires: **Si nous n'étés pas plus raisonnables, je vous coupai les vivres**. (Fig.) **Lui supprimer un aliment moral ou intellectuel: On ne sait plus comment faire, on coupe les vivres à l'âme comme on coupe les bourses**. (Volt.)

— **COUPEUR chemin, le chemin à quelqu'un**, l'empêcher de passer en se mettant au devant de lui sur son chemin: **COUPEUR le chemin aux Madonnes**. (Boss.) **Il fait signe aux siens, qui étaient de l'autre côté de l'arbre, de COUPEUR LE CHEMIN AU PERDÉ Adraste**. (Féa.)

— **COUPEUR le chemin à quelqu'un**, l'empêcher de passer en se mettant au devant de lui sur son chemin: **COUPEUR le chemin à un incendie**. **COUPEUR CHEMIN à la fièvre**.

— **COUPEUR un couteau, à couper par tranches**. Extrêmement épais: **Brouillard à coup de couteau. Quelques verres d'un gros vin à COUPEUR PAR TRANCHES**. (J.-J. Rousseau.)

— **Littér. Ménager des repos, les multiplier, ne fait pas trop coupé son style. Il faut COUPEUR vos phrases à propos; mais il y a une manière de les couper qui, bien loin d'interrompre l'harmonie, sert à la continuer**. (D'Olivet.) **Distribuer les parties, les isoler, les séparer: Trois ou cinq actes, c'est la manière la plus usitée de COUPEUR les œuvres dramatiques**. Il est nécessaire de couper en chapitres ou autrement un ouvrage de longue haleine. **Grâce à cette habitude de COUPEUR l'opéra par un ballet, les entr'actes sont très-courts en Italie**. (Alex. Dum.)

— **COUPEUR un cheveu en quatre**. Etre extrêmement subtil ou méticuleux: **D'AGNEAU était le père des difficultés; il coupait un cheveu en quatre**. (St-Sim.)

— **Mar. COUPEUR la terre à un navire**, se glisser entre la terre et lui pour l'empêcher d'aborder.

— **Mus. COUPEUR les notes**, Marquer un temps, observer un silence entre chaque note.

— **Grav. Entamer d'une certaine façon avec le burin: Le graveur doit s'attacher à COUPEUR nettement le cuivre**.

— **Sculpt. COUPEUR le plâtre**, Faire à la main divers ornements ou moulures en plâtre.

— **Arch. COUPEUR du trait**, Faire en petit le modèle d'une voûte ou d'une pièce de trait.

— **Maçon. COUPEUR une pierre**, En ôter un trop gros morceau, de façon qu'elle ne peut plus s'adapter à la place qui lui était destinée.

— **Anc. monn. COUPEUR carreaux**. Au temps du monnayage au marteau, Couper en morceaux carrés, de la dimension approximative des pièces, des lames d'or, d'argent ou de cuivre, après qu'elles avaient été réduites à l'épaisseur convenable.

— **Techn. COUPEUR l'or**, Partager une feuille d'or en quatre parties, dont chacune doit être

amenué sous le marteau à la grandeur de la feuille divisée: **à COUPEUR la pâte, Soumettre la pâte à poterie à l'opération du coupe**.

— **Manég. COUPEUR la voile ou le rond**, Changer de main en faisant des voiles.

— **Escrime. COUPEUR la mesure**, La dégrader, la réduire.

— **Jeux. Prendre une carte de son adversaire avec un atout: COUPEUR une pique. COUPEUR son adversaire. On ne peut couper que les couteaux dont on manque**.

— **Le jeu rassemble tout, il unit à la fois le turbulent marquis, le paisible bourgeois; la femme du banquier, dorée et triomphante, Coupe orgueilleusement la duchesse indigente**.

— **REMARK.**

— **Art vétér. Se dit d'un cheval qui se présente avec les pieds en marchant**.

— **Réciproq. Se croiser: Ces deux rues se coupent à angle droit. Lorsque deux angles se coupent, la somme de deux angles adjacents est égale à deux angles droits**.

— **Encycl. Art vétér.** On dit qu'un cheval se coupe lorsque, dans les allures, l'un des membres d'un bipède effleure, atteint plus ou moins profondément, par le heurt de son sabot, le membre correspondant du même bipède qui est à l'appui. On dit que le cheval se trise lorsque le membre qui se meut ne fait qu'effleurer la peau du membre qui est à l'appui; on dit qu'il s'atente ou il se taille lorsque le heurt du membre en action est assez fort pour faire plier, et enfin il s'entre-taille lorsque chaque membre du même bipède se heurte et reçoit alternativement un coup dans la progression. Les causes de ce défaut sont: la faiblesse des sujets, leur conformation, les mauvaises manières, le peu d'irrigation des articulations, l'engorgement des membres à leur extrémité inférieure, la tuméfaction circonscrite dans des régions déclives, enfin les ferrures, parce que, lorsque le cheval se trise, ses pieds ne peuvent plus être aussi solides sur le sol; alors, pour rétablir l'équilibre, il ramène, par une adduction brusque, ses membres à des positions plus élevées, et ainsi se produisent les glissements font de ces accidents. Les symptômes de ce défaut varient suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse; enfin, ce défaut est encore plus grand, la peau devient le siège de plaies qui varient en étendue et en profondeur, suivant l'intensité de l'action contondante. Suivant le siège qu'occupent les plaies, on les divise en deux classes: les plaies superficielles occupant, l'ongle, le sabot, le garrot, le défaut suivant les degrés de son intensité et de son ancienneté. Si le cheval ne fait que se friser, on ne trouve que de légères déviations du poil sur la région effleurée ou une empreinte de poussière ou de boue; si le défaut est plus accusé, la région du membre atteint devient le siège d'une infiltration œdémateuse, chaude et un peu douloureuse;